

LA CROISSANCE DE L'AFRIQUE PEUT-ELLE DURER ? Philippe Hugon

Distribution électronique Cairn.info pour Altern. économiques. © Altern. économiques. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'Afrique est-elle

p. | **34**

La croissance de l'Afrique peut-elle durer ?

Philippe Hugon, professeur émérite à Paris Ouest-Nanterre et directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris) II.

[1] Derniers ouvrages parus sur l'Afrique: L'Economie de l'Afrique, La Découverte, «Repères», 2013 (7º éd.), et Géopolitique de l'Afrique, Sedes, 2012 (3º éd.). ONGTEMPS L'AFRIQUE A ÉTÉ CARACTÉRISÉE PAR LES TERMES de « retard » ou de « marginalisation ». Les indicateurs normés en faisaient un mauvais élève de la classe internationale en matière de croissance économique. Or elle est définie aujourd'hui comme un continent émergent, voire une « nouvelle frontière » de l'économie mondiale [Boillot et Dembinski, 2013]. Au-delà des effets de la crise mondiale et du trou d'air de 2009, le taux de croissance moyen est supérieur à 5 % pour l'ensemble de l'Afrique, même si les trajectoires sont contrastées selon les pays et les régions. Des facteurs exogènes et endogènes expliquent ces ruptures de trajectoire. La question demeure de savoir si cette croissance moyenne peut durer.

Le blocage de croissance économique de longue période

Les facteurs explicatifs multiples de la faible croissance de longue durée

Au-delà de leur diversité, les économies africaines pouvaient être analysées sous forme de « faits stylisés » à partir de structures et

d'institutions spécifiques. Elles demeuraient des économies peu articulées et hétérogènes sur le plan productif, peu diversifiées et exportatrices de produits primaires à faible valeur ajoutée, caractérisées par l'importance des rentes prélevées sur les ressources naturelles et les différentiels entre les prix mondiaux et nationaux.

Un nombre élevé d'études économétriques expliquaient ainsi les faibles performances économiques africaines par des facteurs non économiques : fragmentation ethno-linguistique [Easterly et Levine, 1995], facteurs géographiques (enclavement touchant 40 % de la population, éloignement des côtes, pauvreté des sols, maladies), historiques (mauvaise spécialisation, poids de la colonisation), politiques (l'Etat ne peut assurer ses fonctions, régaliennes, l'autoritarisme crée des coûts de transaction, notamment de corruption), infrastructurels (faiblesse et coûts des télécommunications, de l'électricité, des transports et des services publics, extraversion des réseaux d'infrastructure), juridiques (absence de sécurisation des droits, absence d'Etat de droit), internationaux (exposition aux chocs extérieurs accrue du fait de la spécialisation primaire et de la petite taille des économies), démographiques (taux élevé de dépendance, faible espérance de vie, indice élevé de fécondité) [2].

Des facteurs macroéconomiques étaient également avancés pour expliquer la faible croissance d'économies de rentes spécialisées sur des produits primaires. Celles-ci connaissaient peu de progrès de productivité globale des facteurs, avaient un taux d'épargne et d'investissement limité et une forte intensité capitalistique; elles étaient caractérisées par des distorsions en faveur des secteurs non directement productifs et par une faiblesse de la demande. Le modèle d'exportation de produits de base et de substitution aux importations n'avait pu enclencher un processus auto-entretenu conduisant à une diversification de la production. Seuls quelques rares pays, dont l'île Maurice ou le Botswana, constituaient les exemples les plus notables échappant à cette « spécialisation appauvrissante ». La majorité des sociétés africaines demeurait dominée par un capital marchand qui se valorise dans l'échange, ou par des rentes liées à l'extraction de ressources du sol et du sous-sol, et non par un capital productif se valorisant par la production.

Les analyses microéconomiques, de leur côté, mettaient en avant le fait que, dans un univers risqué et incertain, la

[2] Selon l'étude de Ndulu *et al*. [2007], une analyse comparative entre l'Afrique subsaharienne et les autres pays en voie de développement (PVD) sur la période 1960-2004 montre des écarts de 1,12 % par an pour le taux de croissance du revenu par tête. Les facteurs démographiques expliquent un écart de 0.86 % : les conditions initiales défavorables en termes de taux de scolarisation, d'espérance de vie, de faible densité démographique expliquent la quasi-totalité du solde, alors que les chocs extérieurs ou les différences de politique économique ont un faible pouvoir explicatif.



o. **36**

priorité était donnée à la sécurité, à la couverture des risques et à l'assurance contre les aléas et les catastrophes. Dans un monde instable et incertain, les grands acteurs économiques et financiers ayant des comportements court-termistes visent un taux de retour rapide sur les capitaux ; les petits producteurs privilégient l'extensif et la polyactivité au détriment d'économies de spécialisation et de la productivité. Dans un contexte rentier et de faible concurrence, l'efficience est remplacée par l'adaptabilité et la flexibilité. A défaut de système de protection sociale, les communautés d'adhésion et d'appartenance jouent un rôle essentiel de réducteurs d'incertitude. Le poids de la quotidienneté et la nécessité d'une sécurité de long terme conduisent à privilégier le très court terme de la survie et le très long terme des appartenances familiales, voire religieuses, aux dépens des détours productifs du moyen terme de l'épargne et de l'investissement.

Un environnement régional et mondial peu favorable à la contagion de la croissance

A la différence de la plupart des pays asiatiques, caractérisés par une contagion régionale de la croissance, les pays africains sont longtemps restés des périphéries non entraînées par les centres européens. Ils ont peu bénéficié, de la part de l'Europe, d'un effet de diffusion d'un modèle de croissance par les transferts de technologie, par les investissements directs et par une ouverture des marchés européens sur des produits industriels permettant une montée en gamme dans les chaînes de valeur internationales. Ils ont rarement été capables de construire de nouveaux avantages comparatifs et de maîtriser l'ouverture extérieure par une combinaison de politiques macroéconomiques rigoureuses et de politiques industrielles sélectives. Les contre-exemples étaient ceux de la filière intégrée du coton d'Afrique francophone, passée de 4 % du marché mondial en 1980 à 9 % en 1990 puis 15 % en 2007, ou de Maurice, qui a connu une montée en gamme ainsi qu'une diversification de son système productif et de sa spécialisation internationale.

Le décollage économique de l'Afrique depuis la rupture du XXI^e siècle

Peut-on parler d'un décollage économique de l'Afrique? Ces analyses du blocage de la croissance ont perdu beaucoup de leur pertinence. D'une part, le calcul du produit intérieur brut (PIB) intégrant les activités non enregistrées ou partant des enquêtes sur les niveaux de vie des ménages (équipements, conditions de logement, nutrition, santé, éducation...) conduit à relativiser fortement l'« exception africaine » et à doubler le taux de croissance de longue période [Young, 2009]. En raison de l'importance des activités « informelles » fonctionnant sans cadre comptable et hors du regard de l'Etat, d'une part, et des activités parallèles contrôlées par les pouvoirs privés et publics, d'autre part, la partie enregistrée statistiquement ne constitue que la partie visible de l'iceberg. Par ailleurs, du fait des négociations internationales et de la défaillance des systèmes nationaux, de nombreuses statistiques sont construites pour les besoins de la cause.

D'autre part, de nombreux travaux et observations montrent des ruptures des trajectoires économiques de la majorité des pays africains [Roxburgh *et al.*, 2010; FMI, 2011; BAD/OCDE, 2012]. Plusieurs ruptures majeures apparaissent.

Du côté de l'offre, l'Afrique a enregistré un taux de croissance de 5,1 % entre 2000 et 2012, malgré le décrochage de la crise mondiale qui avait fait chuter ce taux à 2,5 % en 2009. En 2011, l'économie a crû de 4,7 % au sud du Sahara et de 0,5 % au nord. La productivité totale des facteurs (PTF) a affiché une croissance de l'ordre de 2,7 % au cours de la décennie 2000. Les perspectives de croissance sont de 4,8 % pour 2013. Cette croissance n'est pas la résultante du seul boom des matières premières. Le secteur pétrolier a, certes, enregistré une croissance annuelle de 7,1 % durant la décennie 2000, mais le tourisme, la construction, les transports et les télécommunications ont connu des taux de progression proches; la croissance dans les services a été supérieure à 6 %, celle de l'agriculture à 5,5 % et celle des industries manufacturières à 4,6 %. Les télécommunications et la distribution comptent parmi les secteurs à plus fort taux de croissance et profitabilité [3]. Entre 1960 et 2007, la part dans le PIB de la valeur ajoutée agricole est passée de 41 % à 22 %, celle des industries est passée de 17 à 32 % du fait des mines et des hydrocarbures. et celle des services de 42 à 46 % [CEA/UA, 2010] [4].

Du côté de la demande, le pourcentage de consommateurs ayant un revenu de plus de 5 000 dollars est passé de 3,5 % à 4,3 % et celui accédant aux biens de base (2 000 à 5 000 dollars) de 29 à 32 %. Le pourcentage de la population en deçà

[3] Si l'on prend le chiffre d'affaires des 500 premières entreprises, le secteur énergie compte pour près d'un quart, les télécommunications pour 10,7 %, les mines pour 9,6 %, les groupes diversifiés pour 8,6 % et les autres secteurs pour 4,7,4 % (source : Jeune Afrique, 2012).

4 Les 500 premières entreprises du continent africain ont presque triplé leur chiffre d'affaires (environ 700 milliards de dollars en 2010) et leurs bénéfices (60 milliards de dollars) depuis le début de la décennie 2000. Elles ont en revanche connu une croissance de 3,4 % de leur chiffre d'affaires en 2011 contre 17.7 % en 2010. L'Afrique australe concentre deux tiers de ces entreprises.



du seuil de pauvreté absolue est passé de 66 % à 60 % [BAD/ OCDE, 2012].

Les indicateurs financiers témoignent également d'une amélioration des fondamentaux. L'excédent de la balance commerciale représente en 2012 4 % du PIB. Entre les décennies 1990 et 2000, les taux moyens d'inflation sont tombés de 22 % à 8 %, la dette publique de 81,9 % du PIB à 59 %, et les déficits publics de - 4.6 % du PIB à - 1,8 %. Les assainissements financiers ont permis de mener des politiques contracycliques.

La combinaison des aides, des investissements directs étrangers (IDE), des transferts des migrants et des annulations de dette a permis, malgré la fuite des capitaux, de rétablir les équilibres financiers, de réduire l'inflation, de retrouver un équilibre des balances de paiement et des budgets.

Amélioration des équilibres financiers de l'Afrique (en %)			
	Fin décennie 1990	Fin décennie 2000	Variation
Inflation	22,0	8,0	- 64
Dette publique	81,9	59,0	- 28
Déficit	- 4,6	- 1,8	+ 60

Le tsunami financier mondial de 2008 dans l'épicentre américain, puis celui de la zone euro en 2011-2012, ont eu un léger impact négatif sur la croissance économique africaine, moins par le canal financier (le système financier africain est relativement déconnecté) que par le canal commercial. Ont été observés une baisse des investissements directs étrangers en Afrique et une chute des prix des matières premières et de la demande des produits africains. La croissance a baissé de deux points entre 2008 et 2009, mais les pays ont mis en place des politiques contracycliques et les « relais » que représentent les pays émergents se sont renforcés : le couplage Sud-Sud traduit désormais un relatif découplage Nord-Sud.

Des trajectoires nationales différenciées

Les trajectoires sont, au-delà de cette présentation globale, fortement différenciées entre l'Afrique méditerranéenne - qui a nettement décroché depuis les « Printemps arabes » -, subsaNotre typologie [Hugon, 2012] combine des critères sociopolitiques et institutionnels, les types de spécialisation (pétrole, mines, forêt, agriculture) et les remontées en gamme de produits dans les chaînes de valeur mondiales. Nous différencions également les Etats en conflit et faillis, ou en pré ou postconflit (Somalie, Mali, Liberia, Sierra Leone), ou encore les Etats fragiles (RDC), les économies agro-exportatrices caractérisées par des blocages politiques (Madagascar, Zimbabwe), les économies de rente minière ou pétrolière (plus de 20 pays), les économies exportatrices de produits primaires ayant des stratégies de diversification de leurs économies et de transformation de leur rente en accumulation (Botswana, Maurice, Ghana, Kenya, Ethiopie, Mozambique), les démocraties semi-industrialisées (Afrique du Sud).

La combinaison de plusieurs facteurs de croissance

La reprise de la croissance économique depuis le tournant du XXI^e siècle, occultée par la focalisation sur les zones de crise, a résulté de la combinaison de plusieurs facteurs [Hugon, 2012; Jacquemot, 2013; Roxburgh *et al.*, 2010; Radelet, 2010; Severino et Ray, 2010].

Certains facteurs de rupture sont endogènes et durables. La montée d'une classe moyenne [5] (95 millions de personnes représentant 200 milliards d'euros de pouvoir d'achat) est liée à l'extension de marchés urbains (la population urbaine solvable est passée de 25 millions en 1980 à près de 100 millions en 2010). Le meilleur climat des affaires (36 pays sur 46 ont

[5] On peut différencier [Jacquemot, 2013]: un groupe flottant touchant entre 2 et 4 dollars/jour (PPA) qui serait passé de 10 % de la population en 1980 à 20 % en 2010, soit 191 millions de personnes; un groupe intermédiaire touchant entre 4 et 10 dollars/jour; et un groupe supérieur touchant plus de 10 dollars/jour.



[6] Ainsi, le taux de 4,2 % de l'Afrique du Sud entre

[7] Les différents tests montrent la dépendance de la croissance africaine vis-à-vis de la croissance mondiale [FMI, 2011] ou de la Chine. Un point de croissance chinoise en crée 0,3 % dans les pays africains à faible revenu et 0,4 % dans les pays à revenu intermédiaire [Garroway et al., 2010].

de croissance annuelle

2000 et 2007 s'explique

pour 1,8 % par la PTF, pour 1,7 % par le capital

physique et pour 0,7 %

par le capital humain. Celui de 3,1 % des pays

par 0,5 % de PTF, 1,2 % de capital physique

« à la traîne » s'explique

et 1,4 % de capital humain [OCDE, 2010].

mis en œuvre depuis 2010 des réformes réglementaires) est attractif vis-à-vis des investissements. La baisse globale de la conflictualité, malgré la RDC, le Soudan et l'arc sahélo-saharien, et une forte baisse du nombre de coups d'Etat (6 entre 2000 et 2010 contre une moyenne de 20 pour chaque décennie depuis les indépendances) sont des facteurs de sécurité des biens et des personnes. On observe des investissements croissants et des progrès de productivité notamment dans l'agriculture, et les effets des nouvelles technologies pour l'accès à l'information en zones urbaines et rurales (un tiers des Africains ont accès au téléphone portable). Il faut souligner l'impact des réformes institutionnelles ou le dividende démographique (hausse relative de la population active) dans la grande majorité des pays. On estime que la moitié des écarts de croissance en longue période est liée à la productivité totale des facteurs (PTF) : progrès technique, innovations... Les autres facteurs de la croissance sont par ordre : l'accumulation du capital physique, la baisse de l'intensité capitalistique (rapport entre le capital et le travail) et le capital humain [6].

D'autres facteurs sont extérieurs, avec une durabilité moins certaine à long terme, telles la hausse des cours des matières premières, la baisse des prix des produits manufacturés et l'inversion des termes de l'échange. Il en est de même pour la diversification et l'augmentation significative des flux financiers tels les fonds souverains, les aides des pays émergents, les fondations privées, les transferts des migrants et des diasporas ; les IDE sont notamment passés de 9 milliards de dollars à plus de 50 milliards. Les pays africains sont sortis de l'engrenage de l'endettement permanent avec la réduction de la dette dans le cadre des PPTE (pays pauvres très endettés). Un des facteurs vraisemblablement durables est l'impact des relations avec les pays du Sud, notamment d'Asie; le commerce Sud-Sud pèse désormais pour près de 40 % du commerce extérieur africain, contre 27 % en 1990 [FMI, 2011]. L'Afrique est moins tributaire des pays de l'OCDE en crise et de plus en plus liée aux émergents à croissance forte [7]. Les relations commerciales avec la Chine s'élèvent à plus de 160 milliards de dollars (93 milliards pour les exportations et 69 milliards pour les importations), celles avec l'Inde à plus de 50 milliards, et avec le Brésil à plus de 20 milliards. La diversification des partenaires a modifié la donne. Elle dope la croissance par la demande et la hausse des prix des matières premières. Elle conduit à des financements importants.

L'Afrique est-elle

catégories à faible pouvoir d'achat et réduit le coût des biens d'équipement et des technologies. Il y a certes concurrence sur des segments permettant une remontée en gamme des produits dans les chaînes de valeur internationales et risque de primarisation des économies. Mais en même temps, les économies se sont diversifiées, et les zones économiques spéciales anticipent une délocalisation d'activités dans des secteurs avant perdu de leur compétitivité dans les pays d'origine ou sur des marchés croissants.

Elle permet un accès à des biens manufacturés low cost pour les

Y aura-t-il durablement sortie des trappes à pauvreté?

La question se pose de savoir si, au-delà de l'écume des flux macroéconomiques, les transformations sociales, politiques et institutionnelles sont à même de transformer des régimes rentiers en régimes d'accumulation. Y a-t-il sortie des trappes à pauvreté ? Il faut évidemment rester prudent et ne pas extrapoler des tendances observables sur moins de quinze ans. Les réponses se trouvent dans la manière dont les acteurs mènent ou non des stratégies pour gérer les défis du futur, tels le doublement de la population et le triplement de la population urbaine d'ici 2040, la reconstitution des écosystèmes, la mise en place d'investissements publics, le repositionnement positif dans la division internationale du travail ou l'emploi des jeunes.

Le maintien des handicaps structurels et des trappes à pauvreté

Certains facteurs économiques continuent globalement de constituer des handicaps structurels, mais avec des différenciations croissantes entre les régions et les pays. Ce constat concerne plus les pays francophones que les pays anglophones ou lusophones. Il est davantage observable en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et dans la Corne de l'Afrique qu'en Afrique orientale et australe.

Malgré les progrès récents d'infrastructures de transport. l'Afrique manque d'accès à l'eau, à l'électricité. Les systèmes éducatifs et sanitaires sont parfois délabrés. Le taux d'épargne, de l'ordre de 25 %, renvoie à la fois à une épargne publique longtemps négative et à une épargne privée limitée du fait du dysfonctionnement du système financier, de la propension à consommer des ménages aisés, de l'inégalité des revenus et de

la fuite de l'épargne. Le gaspillage du capital continue d'être lié à des projets mal dimensionnés, au rôle de l'aide et à la corruption.

La valorisation du capital domine dans des activités primaires et tertiaires liées notamment à l'import-export davantage que dans des activités industrielles. Seule l'Afrique du Sud a une valeur ajoutée dans le secteur manufacturé, de 600 dollars contre moins de 100 dollars pour l'ensemble de l'Afrique. On continue d'observer une absence ou une faiblesse de base

DE NOMBREUX ÉTATS SONT DANS L'IMPOSSIBILITÉ D'ASSURER LEURS FONCTIONS RÉGALIENNES, DE CONSTITUER UN CADRE FAVORABLE À LA PRISE DE RISQUE DE L'INVESTISSEMENT ET DE CONTRÔLER LES TERRITOIRES NATIONAUX. industrielle, avec la faible compétitivité des industries de substitution d'importation, et la concurrence des pays industriels et émergents comme le Brésil, l'Inde ou la Chine. Dans un environnement instable, risqué et incertain, la grande majorité des opérateurs économiques – exception faite des investissements dans les ressources du sous-

sol – recherchent un taux de retour rapide sur investissement et ont une forte préférence pour la liquidité et la réversibilité de leurs décisions. Un opérateur économique gagne beaucoup plus d'argent en important du textile ou du riz asiatique et en le revendant avec une marge qu'en prenant le risque de l'investissement industriel ou agricole. La logique de rente, prélevée notamment à partir des ressources naturelles ou des diverses sources de revenus (aide, trafics...), continue ainsi de prévaloir. Les exportations de produits primaires, dont les prix sont volatils, conduisent à des captations par des pouvoirs, à des ressources budgétaires instables (exception faite du Botswana) et à des effets économiques de « Dutch disease » [8] voire à des « trappes à conflits ».

[8] « Dutch disease » ou « maladie hollandaise » : appréciation du taux de change et perte de compétitivité d'une économie, notamment dans le domaine agricole et industriel, liées à un boom minier ou pétrolier.

On note également une prégnance des facteurs institutionnels et politiques. Au-delà de la diversité des régimes politiques et malgré les progrès globaux de la démocratisation, les pouvoirs demeurent personnalisés et sont souvent caractérisés par un néo-patrimonialisme. Les comportements de prédation et de captation de rentes et l'instabilité politique demeurent des facteurs essentiels de gaspillage des ressources. Les régimes autoritaires, sans contre-pouvoirs ni séparation des pouvoirs, s'accompagnent de relations personnelles fortes qui s'établissent aux dépens des règles de droit. De nombreux Etats sont dans l'impossibilité d'assurer leurs fonctions régaliennes, de

constituer un cadre favorable à la prise de risque de l'investissement et de contrôler les territoires nationaux.

La question de l'insécurité des biens et des personnes demeure souvent prioritaire. L'Afrique s'est insérée dans la face cachée de la mondialisation avec un rôle de paradis fiscal ou de place offshore dans le recyclage des capitaux, une insertion dans les réseaux de trafic de drogue, des pavillons de complaisance ou de la piraterie, qui conduisent à une économie et parfois des Etats criminels. Il y a souvent une montée des marqueurs identitaires ethno-régionaux ou religieux. Dans certaines sociétés, le profane n'est pas séparé du religieux. Le développement d'un djihadisme radical en relation avec l'économie maffieuse de trafic conduit, dans l'arc sahélo-saharien allant de la Mauritanie à la Somalie, à une forte insécurité et à un retrait des investisseurs dans le domaine touristique, et à un moindre degré dans les domaines énergétique ou minier. Les conflits et les crises politiques et sociales ont accru la perception du risque dans l'arc sahélo-saharien, en Somalie, au Soudan, mais également dans deux « géants aux pieds d'argile » : le Nigeria et la RDC. Aux risques anciens – environnementaux, financiers et économiques (instabilité des prix, des changes et des marchés), politiques (instabilité des pouvoirs et des règles) – se sont ajoutés des risques d'insécurité des biens et des personnes (violences, prises d'otages, conflits). L'Afrique compte 10,3 millions de déplacés intérieurs et 2,5 millions de réfugiés.

On retrouve en Afrique de nombreux traits de l'« ordre social fermé » [North, 2010], caractérisé par : la faiblesse de l'Etat ; la personnalisation des rapports de pouvoir ; la faible légitimité de pouvoirs imbriqués dans des chefferies, ordres religieux et militaires ; les relations sociales clientélistes ; la violence endémique ; et un jeu économique à somme nulle où l'ascension est liée à une insertion au sein des élites. Au-delà de ce dualisme formel/informel, les sociétés africaines sont caractérisées par des hybridations institutionnelles liées à la mise en contact asymétrique d'institutions. Les acteurs jouent ou rusent avec des règles plurielles.

L'Etat est rarement au cœur de la régulation et de la hiérarchisation des règles. Les acteurs inter et transnationaux imposent des réformes de « bonne gouvernance », mettent en place des systèmes de notation avec une légitimation intérieure faible. Les



acteurs internes jouent sur les diversités des règles et le pluralisme institutionnel dans des stratégies souvent opportunistes.

Le poids des structures sociales demeure souvent un facteur de faible innovation. Le totalitarisme, la gérontocratie et un rapport au sacré peuvent s'opposer aux innovateurs. Il y a souvent refus du développement économique de la part des communautés traditionnelles et de groupes sociaux menacés par ce processus (cf. Madagascar). Les marches forcées vers la modernité conduisent, inversement, à des échecs du fait des oppositions des notables, des chefs religieux ou des

Une des vulnérabilités majeures des sociétés africaines

EST L'ÉCART PARFOIS ABYSSAL ENTRE LA CLASSE MOYENNE ÉMERGENTE ET DES POPULATIONS RESTANT EN MARGE DU PROGRÈS ÉCONOMIQUE. rentiers, dont les pouvoirs et les revenus risquent d'être remis en cause. L'expérience montre que les sociétés qui ont connu un processus de développement économique sont celles qui ont su mobiliser les compétences, quelles que soient leurs origines religieuses, nationales ou ethniques. Les réussites de l'île Maurice en témoignent. Les

contre-exemples du Zimbabwe de Mugabe, du départ des Indiens au Kenya et en Ouganda il y a vingt ans, de Madagascar ou de la Côte-d'Ivoire récemment, en sont une illustration.

Une des vulnérabilités majeures des sociétés africaines est l'écart parfois abyssal entre la classe moyenne émergente et des populations restant en marge du progrès économique. On observe une importante montée des inégalités, de fortes vulnérabilités et insécurités des populations, et un chômage croissant des jeunes. La hausse des prix alimentaires pèse sur les budgets des ménages. La pauvreté rétroagit de manière asymétrique à la croissance : elle baisse légèrement en période de croissance et s'aggrave en période de décélération [9]. Un dualisme demeure entre le secteur primaire exportateur, dynamisé par la demande extérieure, et le secteur domestique, lié à la demande intérieure, avec peu de dynamique intersectorielle et de diffusion interne des progrès de productivité accroissant la demande interne. Si la redistribution des fruits de la croissance ne s'opère pas, la situation peut devenir explosive.

[9] Selon la Cnuced [2012], l'élasticité de la baisse de la pauvreté/ croissance serait toutefois comprise entre 0,8 et 2.

> Les sociétés africaines ont enfin à faire face à des contraintes environnementales fortes, qu'elles soient liées au réchauffement

climatique, au stress hydrique, à la perte de biodiversité, à la désertification ou aux pollutions des villes.

Les facteurs de rupture durable

En revanche, des ruptures durables de trajectoires émergent. Les handicaps, risques et défis peuvent également servir de levier et créer des opportunités par des stratégies proactives. Nous en privilégierons certaines.

La mondialisation et la diversité des partenaires ont modifié la donne. L'Afrique est désormais convoitée par les puissances industrielles et émergentes et par les acteurs économiques. Elle est en voie de « reclassement géopolitique » ; certaines puissances régionales, comme l'Afrique du Sud et à terme l'Ethiopie ou le Nigeria, pèsent dans l'architecture internationale. L'Afrique va représenter d'ici 2050 près d'un quart de la population mondiale. Elle tend à avoir voix au chapitre. Elle est sortie de relations postcoloniales en faveur d'une mondialisation créatrice d'opportunités, de dynamiques d'investissements. Le processus d'intégration régionale s'accentue notamment en Afrique orientale (EAC) et australe (SADC).

L'Afrique dispose de ressources naturelles et humaines qui en font un continent convoité. Les ressources naturelles du sol et du sous-sol sont très nombreuses (biodiversité, forêt, agriculture, minéraux et hydrocarbures, foncier...). La compétitivité de nombreuses zones économiques en fait et en fera un lieu d'attractivité des investissements, notamment de la part des émergents.

Le sous-développement (sous-bancarisation, faible accès à l'électricité ou à l'eau...) en fait un continent en réserve de développement et crée de nombreuses opportunités pour les investissements sur des marchés émergents. Le commerce est très actif; on note un dynamisme de l'économie populaire dite informelle qui couvre l'essentiel des besoins. Les petites activités urbaines créent des marchés et des liens avec les *hinterlands* ruraux; elles sont sources d'ingéniosité, d'innovation, de division du travail en combinant des appuis sur les communautés d'adhésion ou d'appartenance tout en répondant à des logiques marchandes.

L'Afrique est considérée comme le continent le plus rentable pour les filiales étrangères : plus de 20 % de taux de profit contre



18 à 19 % pour les pays en développement et de 13 à 15 % pour les pays industriels. Compte tenu des risques, le retour sur investissement est de l'ordre de trois à quatre ans.

Malgré les fuites de capitaux, on observe un approfondissement financier, le développement des fonds d'investissement tant souverains que privés et des fonds de pension, notamment en Afrique anglophone, ou la mise en place de marchés financiers, notamment en Afrique du Sud et au Nigeria. L'Afrique a vu se constituer des multinationales dont deux tiers ont comme siège l'Afrique du Sud...

Sur le plan technologique et du savoir, l'Afrique réduit les risques de fracture cognitive et scientifique par les progrès de formation et l'accès à la technologie de l'information. Le portable, Internet, la télévision modifient les représentations et les aspirations des nouvelles générations; les évolutions technologiques sont nombreuses (NTIC, Internet, téléphonie mobile).

Sur le plan social, on observe, sauf crises graves, un maintien des liens sociaux, des progrès en matière de santé (notamment pour ce qui concerne le VIH/sida) et d'éducation, ainsi qu'une réduction des inégalités de genre. La montée d'une classe moyenne favorise la création de marchés et d'économies d'échelle. Une des ruptures majeures demeure les progrès de la scolarisation des femmes. L'Afrique, bien que devant gérer une forte croissance de sa population, connaîtra durablement une meilleure occupation de son espace, une forte urbanisation et une tendance à la transition démographique permettant de bénéficier du dividende démographique (ratio d'actifs plus favorable).

Sur le plan culturel, l'Afrique est mondialisatrice. Les matrices culturelles renvoient à une forte résilience face aux catastrophes, à une représentation optimiste du futur et à des voies originales de construction de la modernité.

En conclusion, la durabilité de la croissance économique africaine renvoie fondamentalement à une appropriation des changements structurels et institutionnels. La croissance économique peut aller à l'encontre du développement soutenable en reposant sur le non-renouvellement des ressources naturelles, en créant des inégalités sources de tensions sociales, en favorisant

la corruption voire la conflictualité autour de la convoitise des ressources du sol ou du sous-sol. L'Afrique affronte de nombreux défis démographiques, environnementaux, sécuritaires, de création d'emplois pour les 200 millions de jeunes dont le nombre doit doubler d'ici 2050. Mais en même temps, les cartes sont aujourd'hui principalement dans les mains des acteurs africains, qui peuvent bénéficier de la sortie de relations postcoloniales pour négocier des transferts de technologie et des formations de compétences de la part des firmes ou des relations de partenariat entre PME africaines et grandes firmes internationales, ou encore des accords commerciaux permettant des remontées en gamme dans les chaînes de valeur internationales.

Le développement soutenable ne peut être évalué à l'aune des sociétés industrielles ou émergentes. Leur modèle carboné, énergivore, à cycle court de produits conduisant à une accumulation de déchets, ne peut évidemment pas servir de référent. Le développement ne peut être jaugé qu'à l'aune des potentialités propres aux différentes sociétés, à leurs institutions et matrices culturelles et aux capacités des acteurs de répondre aux défis et de transformer les risques en opportunités. Vue sous cet angle, exception faite de zones spécifiques tels l'arc sahélo-saharien, la région des Grands Lacs ou la Corne de l'Afrique, l'Afrique semble, cinquante ans après son indépendance, plutôt bien partie dans sa construction propre de la modernité. ■

Bibliographie

Africa Progress Panel, 2012, « Emploi, justice, équité. Les opportunités à saisir en période de bouleversements économiques, politiques et sociaux. Rapport 2012 sur les progrès en Afrique », Genève, Africa Progress Panel.

BAD/OCDE, 2012,

Perspectives économiques en Afrique 2012, Tunis/Paris, Banque africaine de développement/Centre de développement de l'OCDE/Commission économique pour l'Afrique des Nations unies/Programme des Nations unies pour le développement.

Boillot, Jean-Joseph, et Dembinski, Stanislas, 2013, Chindiafrique. La Chine, l'Inde et l'Afrique feront le monde de demain, Paris, Odile Jacob.

CEA/UA, 2010, Rapport économique sur l'Afrique 2010, Addis-Abeba, Commission économique pour l'Afrique des Nations unies/Union africaine.

CIAN, 2012, « Rapport 2013. Les entreprises françaises et l'Afrique », Paris, Conseil français des investisseurs en Afrique/ Le Moniteur du commerce international, déc.



p. | **48**

Bibliographie

Cnuced, 2012, « Le développement économique en Afrique, rapport 2012. Transformation structurelle et développement durable en Afrique », Genève, Nations unies, févr.

Easterly, William, et Levine, Ross, 1995, « Africa's growth tragedy.
A retrospective, 1960-89 », working paper no 1503, Washington DC, World Bank.

FMI, 2011, « Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. Reprise et nouveaux risques », Washington DC, Fonds monétaire international, avr.

Garroway, Christopher, Hacibedel, Burcu, Reisen, Helmut, et Turkisch, Edouard, 2010, « The renminbi and poor-country growth », working paper n° 292, Centre de développement de l'OCDE, sept.

Hugon, Philippe, 2012, Géopolitique de l'Afrique, Paris, Sedes (3e éd.).

Hugon, Philippe, 2013, L'Economie de l'Afrique, Paris, La Découverte, « Repères », n° 117 (7° éd.).

Hugon, Philippe, Pourcet, Guy, et Quiers-Valette, Suzanne (dir.), 1995, L'Afrique des incertitudes, Paris, PHF

Jacquemot, Pierre, 2013, Economie politique de l'Afrique contemporaine, Paris, Armand Colin, « Collection U ».

Ndulu, Benno, et al., 2007, Challenges of African Growth. Opportunities, constraints and strategic directions, Washington DC, World Bank. North, Douglass C., Wallis, John Joseph, et Weingast, Barry R., 2010, Violence et ordres sociaux. Un cadre conceptuel pour interpréter l'histoire de l'humanité, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines/NRF ».

OCDE, 2010, Perspectives du développement mondial 2010. Le basculement de la richesse, Paris, Centre de développement de l'OCDE.

Onudi/Cnuced, 2011,
« Le développement économique
en Afrique, rapport 2011.
Promouvoir le développement
industriel en Afrique dans le nouvel
environnement mondial »,
New York/Genève, Nations unies.

Radelet, Steven, 2010, Emerging Africa. How 17 Countries Are Leading in the Way, Washington DC, Center for Global Development.

Roxburgh, Charles, et al., 2010, « Lions on the move : the progress and potential of African economies », McKinsey Global Institute, juin (disponible sur www.mckinsey.com).

Severino, Jean-Michel, et, Ray, Olivier, 2010, *Le Temps de l'Afrique*, Paris, Odile Jacob.

Young, Alwyn, 2009, « The African growth miracle », rapport, Londres, London School of Economics, sept.